

Les conflits sociaux s'amplifient depuis 10 ans

Les cheminots débrayent ce jeudi. Depuis Dehaene, aucun gouvernement n'avait subi autant de grèves, mais la tendance a démarré avant la suédoise.

J amais, depuis Dehaene I (1992-1995), le gouvernement n'avait dû faire face à autant de mouvements sociaux. Depuis que la suédoise est en place, on a connu en Belgique une moyenne de 12,2 jours de grève par 1.000 travailleurs. Ce ratio était de 5,7 sous le gouvernement Di Rupo (2011-2014) et seulement de 1,9 jour de grève par 1.000 travailleurs sous le gouvernement Verhofstadt III (2007-2008). 2008 marque un pivot dans les relations sociales. Entre cette année-là et 2017, la Belgique n'a plus connu d'accord interprofessionnel entre patrons et syndicats approuvé par toutes les parties.

La crise financière est passée par là et la politique économique s'en est fortement ressentie.

Le nombre important de conflits sociaux qu'a connu la suédoise s'inscrit donc dans une certaine continuité, même s'il est amplifié par la composition inédite de la coalition actuelle.

Paradoxalement, le nombre de

jours de grève en 2017 a été relativement bas par rapport aux années précédentes.

La contestation faiblit, ralentie par les divergences de vues entre syndicats, mais sans doute aussi touchée par une certaine résignation des travailleurs. ■

► P. 2 & 3 NOTRE DOSSIER

Le gouvernement Michel très conflictuel

- Les cheminots débrayent ce jeudi soir contre la réforme des pensions.
- Depuis Dehaene (1992-1995), aucun gouvernement n'a essuyé autant de mouvements de protestation.
- Mais le durcissement des relations sociales a commencé bien avant l'arrivée de la suédoise.

La grève de deux jours sur le rail contre la réforme des pensions marque un regain de tension sociale pour le gouvernement fédéral. Il faut dire qu'il n'a pas été épargné. Si l'on s'en tient aux arrêts de travail, cette coalition est celle qui a enregistré le plus de jours de grève, après le gouvernement Dehaene I, qui avait mis en place le Plan global en 1993. Sous Dehaene, on avait dénombré en moyenne environ 13,4 jours de grève par 1.000 travailleurs. Sous le gouvernement Michel, on arrive à 12,2 jours environ à fin 2016. Une moyenne qui devrait quelque peu baisser lorsque les chiffres 2017 seront disponibles, mais pas au point d'enlever à cette coalition sa position de deuxième gouvernement le plus conflictuel depuis près de 30 ans. Un résultat qui s'explique par les grandes réformes menées par cette coalition, telles que le saut d'index, l'allongement des carrières ou encore le report à 67 ans de l'âge légal de la retraite.

Depuis 2008

Mais pour Jean Faniel, le directeur du Centre de recherche et d'information sociopolitiques, il serait réducteur de ne se focaliser que sur cette dernière législation. « On constate en fait une accentuation de la conflictualité sociale depuis la crise bancaire et financière de 2008, avec un renforcement supplémentaire sous le gouvernement Michel. Mais rappelez-vous que sous le gouvernement Di Rupo, on a assisté à une grève générale (en janvier 2012, NDLR). Sous le gouvernement Michel, il y a aussi eu un mouvement de 24 heures (en novembre 2014). Mais avant cela, il faut remonter à 2005 pour constater un mouvement de grève nationale (contre le Pacte des générations). Puis à 1993, contre le Plan global. Il y a donc une hausse de la conflictualité ces dix dernières années », dit Jean Faniel.

Plus d'accord interprofessionnel

Mais pourquoi ce regain de tension ? Si l'on se penche sur les relations entre patrons et syndicats durant cette période, la négociation fut compliquée. Après 2008 et pendant près de 10 ans, il n'y a plus eu d'accord interprofessionnel entre patrons et syndicats approuvé par toutes les parties. Ces accords constituent un bon marqueur des relations entre employeurs et travailleurs, parce qu'ils portent sur l'évolution des salaires. Il faudra attendre 2017 pour assister à nouveau à la signature d'un accord entre patrons et syndicats autour des rémunérations. « Il faut clairement y voir l'effet du climat économique », poursuit Jean Faniel. Avant 2008, il y avait davantage de marge. On pouvait allouer des hausses de salaire de 2, de 4 voire de 7 %... puis on est passé ces dernières années autour de 0,3 %... L'économie s'est resserrée et la politique économique aussi. »

Une politique économique poussée par les institutions européennes de l'après-2008, et mise en œuvre par le gouvernement

belge. Et c'est là aussi que les relations se sont tendues entre gouvernements et syndicats. Et pas seulement sous la suédoise. « Il y a une certaine continuité entre les gouvernements Di Rupo et Michel », poursuit Jean Faniel. Tous deux ont pratiqué une modération salariale et ont œuvré à l'allongement des carrières. Mais le gouvernement Michel a été plus loin, notamment sur le plan symbolique, par exemple en repoussant l'âge de la retraite à 67 ans. Sur le fond, le gouvernement Michel a sans doute aussi été plus loin du point de vue de l'allongement des carrières et de la modération salariale. »

2017, meilleur score

Un dernier élément joue aussi dans la recrudescence des mouvements sociaux sous ce gouvernement : la composition même de la coalition. « Durant le gouvernement Di Rupo, les syndicats avaient des relais au gouvernement, ce qui facilitait la négociation. D'autre part, la crainte vivait qu'une chute de la coali-

tion amène une crise institutionnelle, ou provoque l'arrivée de la N-VA au pouvoir. Sous le gouvernement Michel, la crainte de l'arrivée de la N-VA a disparu, puisque les nationalistes sont au gouvernement. Cette situation et la quasi-absence de relais syndicaux au gouvernement ont pu renforcer la contestation sociale.»

Une contestation appelée à se renforcer ? A voir la grève qui commence, on serait tenté de répondre par l'affirmative. Mais la situation est plus contrastée. Parce que si l'on prend l'année 2017, le nombre de jours de grève a été particulièrement bas : 63 jours de grève par 1.000 travailleurs. C'est le meilleur score du gouvernement Michel. Il faut

remonter à 2013 pour trouver une année plus tranquille. Qu'en conclure ? Que la contestation face au gouvernement Michel semble faiblir. Il faut d'abord y voir des divergences de vue entre syndicats sur la manière de réagir aux mesures du gouvernement. Une partie des organisations est plutôt encline à négocier, face à ceux qui plaident

pour des actions plus dures. La grève à la SNCB qui va démarrer en est un symptôme : elle n'est organisée que par un syndicat, la CGSP. « Il y a aussi eu un effet de résignation, poursuit Jean Faniel. Résignation de ceux qui plaident pour des mouvements durs et espèrent aujourd'hui une autre coalition. » ■

BERNARD DEMONTY

service minimum La SNCB ne garantit qu'un train sur trois

Service minimum, service garanti, plan alternatif... la rhétorique peut changer. Vendredi matin, les navetteurs découvriront la réalité du concept mis en place par le gouvernement fédéral. La CGSP va en effet mener une action de grève de 48h, entre ce jeudi 22h et samedi 22h, qui sera l'occasion de la première application de ce service minimum/garanti/de continuité en vigueur depuis le mois de mars de cette année. Un système qui doit permettre à la SNCB d'élaborer un plan de transport alternatif avec les personnes qui ne se seront pas déclarées en grève.

Premier bilan : la SNCB annonce qu'elle pourra assurer un train sur trois vendredi. Lesquels ? Chacun, depuis mercredi 22h, peut aller regarder sur le planificateur de voyage. « *Ce vendredi, le service alternatif implique qu'un certain nombre de trains IC circuleront dans tout le pays, explique la SNCB : quelques-uns uniquement durant les heures de pointe, d'autres également pendant la journée. Un certain nombre de trains L et de trains S circuleront, mais uniquement durant la pointe du matin et du soir. La plupart des trains de pointe ne circuleront pas. La SNCB prévoit au total qu'un tiers des trains circuleront vendredi.* »

Moins de trains samedi

« Un certain nombre de trains », « quelques-uns »... le

message général n'est pas très clair. Mais les utilisateurs auront 24 heures pour aller vérifier les horaires qui pourront les arranger. Idem le lendemain, puisque les détails du plan de transport alternatif pour samedi ne seront accessibles aux utilisateurs potentiels qu'à partir de ce jeudi 28 juin à 22h. Samedi toujours, la SNCB reste vague : il y aura moins de trains (mais on ne parle plus de proportion comme pour le vendredi) et les trains supplémentaires vers la côte, habituels en cas de météo avantageuse, ne circuleront pas.

Globalement, il est donc assez compliqué d'analyser la pertinence du plan alternatif déployé par la SNCB et Infrabel. Ici, un seul syndicat, la CGSP, avait appelé à la grève. Le résultat, le gel des activités ferroviaires, semble néanmoins supérieur aux précédentes grèves du genre, notamment en Flandre. Pour rappel, par cette action, le syndicat socialiste entend dénoncer l'absence de tous les cheminots sur la liste des métiers pénibles pour le calcul de l'âge de pen-

22h pour l'horaire des trains de samedi. Parallèlement, une mise à jour du planificateur de voyage sera effectuée afin que chacun puisse demander concrètement comment partir vers une destination et en revenir. Les informations seront disponibles sur le site de la SNCB www.belgianrail.be et via l'application SNCB National (disponible pour les différentes versions de smartphones).

L'opérateur insiste sur le fait que les voyageurs doivent vérifier régulièrement « *et surtout juste avant de se rendre en gare, le planificateur de voyage online sur le site web de la SNCB ou l'App SNCB afin de savoir si des trains circulent effectivement sur leur trajet.* »

É.R.

sion, seules certaines fonctions ferroviaires, les plus exposées, ayant été reprises.

Pour sa première, la nouvelle procédure de service minimum a été appliquée à la lettre. Une fois le préavis de grève déposé par les syndicats, la SNCB et Infrabel ont donc demandé au personnel occupant des fonctions essentielles de prévenir, 72 heures à l'avance, de leur intention de suivre, ou pas, les consignes de grève. Le personnel avait jusqu'à lundi 22h pour se prononcer. Il y a visiblement eu quelques problèmes informa-

tiques pour y arriver. Certains parlent même d'une forme de malveillance, d'une volonté de saturer le système. Du côté syndical, on dénonce aussi une tentative déguisée de réquisition. Dans une note interne, la SNCB évoque la possibilité de demander aux agents qui assurent la prestation qui précède le début de la grève de prolonger leur service « *dans le cas où vraiment aucun agent n'est disponible.* » Typiquement le genre de situation que la nouvelle procédure devrait permettre d'éviter.

Mais il semble certain qu'à la SNCB et à Infrabel, en plus des grévistes déclarés, on craigne des désistements, des absences médicales, supplémentaires de dernière minute. Une autre manière de tester la faisabilité du nouveau système. C'est sans doute la raison pour laquelle la SNCB reste assez vague sur la stratégie qui a été utilisée pour élaborer le plan de transport alternatif, quitte à ne pas être très claire dans ses explications aux utilisateurs. Pour preuve, l'opérateur ferroviaire invite les voyageurs à bien vérifier, avant de se rendre à la gare, si le train qu'ils convoient est effectivement programmé. En plus d'une tendance naturelle à la prudence, il reste donc, visiblement, un certain nombre de doutes sur l'organisation concrète des deux journées de grève. ■

ERIC RENETTE

HORAIRES

Où aller chercher les informations ?

Les horaires des trains de vendredi seront accessibles sur le site de la SNCB dès ce mercredi 22h. Dès jeudi à

Les gouvernements fédéraux et les grèves

(en jours de grève par 1.000
travailleurs).

1 Dehaene I (1992-1995)

13,4

2 Michel (2014-)

12,2

3 Verhofstadt II (2003-2007)

6,1

4 Verhofstadt I (1999-2003)

6

5 Leterme I (2008)

5,8

6 Di Rupo (2011-2014)

5,7

7 Leterme II (2009-2011)

4,9

8 Dehaene II (1995-1999)

4,9

9 Van Rompuy (2008-2009)

3,6

10 Martens IX (1991-1992)

3,6

**11 Verhofstadt III
(2007-2008)**

1,9